CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E140553** **VALABLE JUSQU'AU** **18/03/2027**

ÉDITÉ LE 24/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/05/2013

Raison sociale : S.RUGGERI

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/02/2025

Capital : 8 000

2 RUE ANDRE GIDE
LES ALLEES DE TRIGANCE
13800 ISTRES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SALON DE PROVENCE 2013B00454

Siret : 793 357 013 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9032348-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 0000020967987404

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 9032348-001-96

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/01/2026

Téléphone : 06 22 65 91 57 **Fax :**

Portable : 06 16 02 69 00

Responsabilité légale :
RUGGERI SALVATORE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.ruggeri.pro

E-mail : ruggeri1@sfr.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 770 241 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	4	07/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	04/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/02/2026 12:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.